

<https://www.pressegauche.org/Negociation-dans-les-secteurs-public-et-parapublic-44849>



Négociation dans les secteurs public et parapublic : Une première entente sur l'enjeu de la dotation à temps complet



des PAB

Date de mise en ligne : mardi 29 septembre 2020

- Blogues -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Le 25 septembre 2020, le Syndicat canadien de la fonction publique publiait un communiqué dans lequel il annonçait la conclusion d'une entente de principe avec le Conseil du trésor au sujet des postes à temps complet pour les PréposéEs aux bénéficiaires (PAB) et les Auxiliaires oeuvrant dans le réseau de la Santé et des Services sociaux (ASSS).

Cette entente devrait permettre à celles et ceux qui travaillent présentement dans le réseau et aux 7000 nouvelles recrues (formées dans un temps court) d'obtenir un poste à temps complet. Il reste à convenir d'une entente sur le même sujet avec les négociatrices et les négociateurs de la Fédération de la Santé et des services sociaux de la CSN. Tout comme d'ailleurs il reste à régler la question de la prolongation des primes pour divers personnels (ouvriers spécialisés, psychologues, etc.). Primes qui arrivent à échéance le 30 septembre. Les détails de l'entente sur la dotation seront connus à la suite des votes que les syndiquéEs tiendront au cours des prochaines semaines en vue d'entériner l'accord survenu entre les parties. Il reste également à convenir d'un projet d'entente de principe global pour les 560 000 salariées syndiquéEs qui sont à 75% environ des femmes.

À ce moment-ci, le grand maître de la suite du déroulement de la négociation est incontestablement le Conseil du trésor. C'est lui qui a en main la totalité des informations requises pour savoir à quelle allure se poursuivront les pourparlers autour des divers enjeux sectoriels (en santé, en éducation et dans la fonction publique). Il sait également à quel moment il disposera de l'enjeu salarial et monétaire à la table centrale. Sera-ce avant ou après la mise à jour de la situation économique et le dévoilement de l'état des finances publiques ? Assisterons-nous à une négociation qui débouchera sur une entente négociée ou un décret ? Quelle(s) suite(s) y aura-t-il réellement de la part de certains syndicats à leur demande de médiation auprès du ministre du Travail ? Quel(s) moyen(s) de pression déploieront-ils durant la présente période de pandémie ? Ces syndicats iront-ils jusqu'à exercer leur droit de grève ? À l'évidence, nous nous approchons du moment de vérité où dans le jargon de la négociation les stratégies des parties en présence disent en chœur : « Ça passe ou ça casse ! ».

Concluons ce bref billet en mentionnant que nous observons toujours le lourd silence des porte-parole des partis politiques de l'opposition à Québec au sujet de la présente ronde de négociation. Qu'est-ce que ce mutisme nous apprend sur l'idée que ces députéEs se font de leur rôle dans la vie politique ? Faut-il leur rappeler que la politique est le lieu où se discutent et se débattent les enjeux qui concernent toute la population ? Les conditions de travail et de rémunération des salariéEs syndiquéEs intéressent également la population. Qu'est-ce que les députéEs de l'opposition ont à nous dire sur le sujet ? Et quand au juste le saurons-nous ? Sera-ce avant ou après le dénouement de la négociation ?

Décidément, à ce moment-ci, là comme sur d'autres sujets, il y a encore beaucoup de choses à suivre !

Yvan Perrier
26 septembre 2020
18h15
yvan_perrier@hotmail.com